La situation de l'espace rural français

Un retournement de tendances

****

IHEDATE
Jeudi 15 novembre 2007

Introduction

Les définitions

- **Pôle urbain :** un pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois et n'appartenant pas à la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.

- **Couronne périurbaine : e**nsemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain.

- **Communes multipolarisées :** communes rurales et unités urbaines situées hors des aires urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

- **Espace à dominante urbaine : e**nsemble des aires urbaines et des communes multipolarisées. Il peut également se définir comme l'ensemble des espaces urbains.

- **Espace à dominante rurale : e**nsemble des communes n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine. Dans cet espace on définit des aires d'emploi de l'espace rural

- **Aire d'emploi de l'espace rural :** Une aire d'emploi de l'espace rural est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle d'emploi de l'espace rural et par sa couronne. Cette dernière est formée de façon similaire à celle des couronnes périurbaines.

- **Pôle d'emploi de l'espace rural :** Communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine comptant 1 500 emplois ou plus.

- **Couronne d'un pôle d'emploi de l'espace rural :** Communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine dont 40% ou plus des actifs résidents travaillent dans le reste de l'aire d'emploi de l'espace rural

- **Autres communes de l'espace à dominante rurale :** Communes (ou unités urbaines) n'appartenant ni à l'espace à dominante urbaine ni à une aire d'emploi de l'espace rural.

Partie 1

Les contrastes démographiques

Le dynamisme de la natalité

- La France reste avec l'Irlande le pays le plus fécond de l'Union européenne ce qui en fait la principale contributrice à l'excédent naturel européen

- 15, 75 % des naissances en 2005 alors qu'elle ne rassemble que 12,7% de la population européenne

Une France du Nord-Est plus jeune et plus féconde

- 15,1 millions de jeunes de moins de 20 ans dont 75% de moins de 15 ans

- Augmentation régulière du nombre de jeunes de moins de 20 ans depuis 2000

- Quatre régions de plus d'un million de jeunes de moins de 20 ans en 2005 : l'Ile de France (3 millions), Rhône Alpes (1,5 million), le Nord Pas de Calais et Provence Alpes Côte d'Azur (1,1 million).

Part des jeunes de moins de 20 ans en 1999

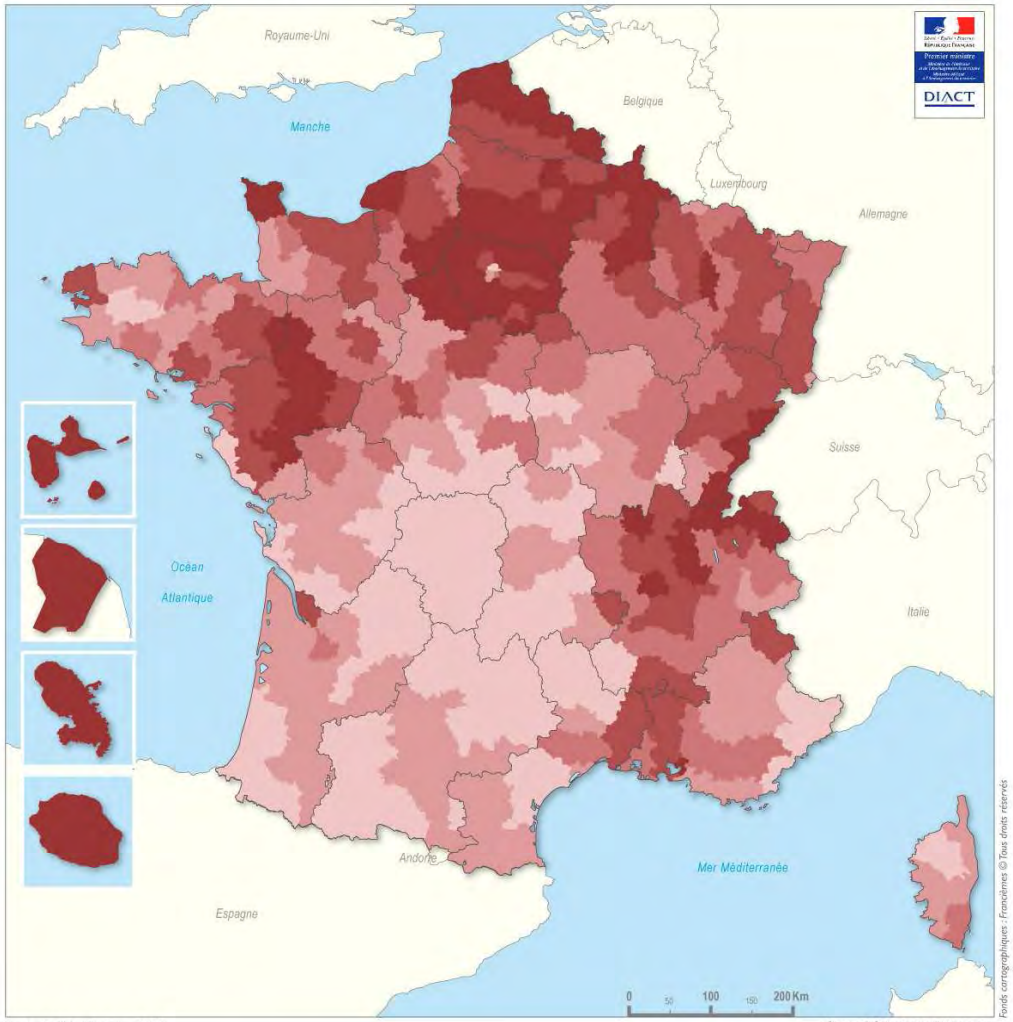

Sylvie ESPARRE

Une France du Sud qui vieillit

Le processus du vieillissement est enclenché

- Au 1er janvier 2007, 21,3 % de personnes âgées de plus de 60 ans (chiffre en deçà des valeurs observées dans la plupart des pays développés)

- Depuis 2006, la montée en âge des classes d'âge nées entre 1945 et 1975 (baby-boom) conjuguée à l'allongement de la durée de vie accroît la proportion des individus âgés au sein de la population

Une plus forte proportion de retraités dans les régions rurales ou littorales

- Les zones les plus marquées par le vieillissement sont rurales :
  - 24% de retraités dans le Limousin en 1999
  - 20% dans le Poitou-Charentes et en Auvergne
  - 19% en Bourgogne, Bretagne et Basse-Normandie

- Un fort pourcentage également dans les zones littorales attractives et plutôt urbaines (Perpignan, Béziers, Bayonne, Dax, Fréjus, Cannes, Nice).

Part des plus de 60 ans en 1999

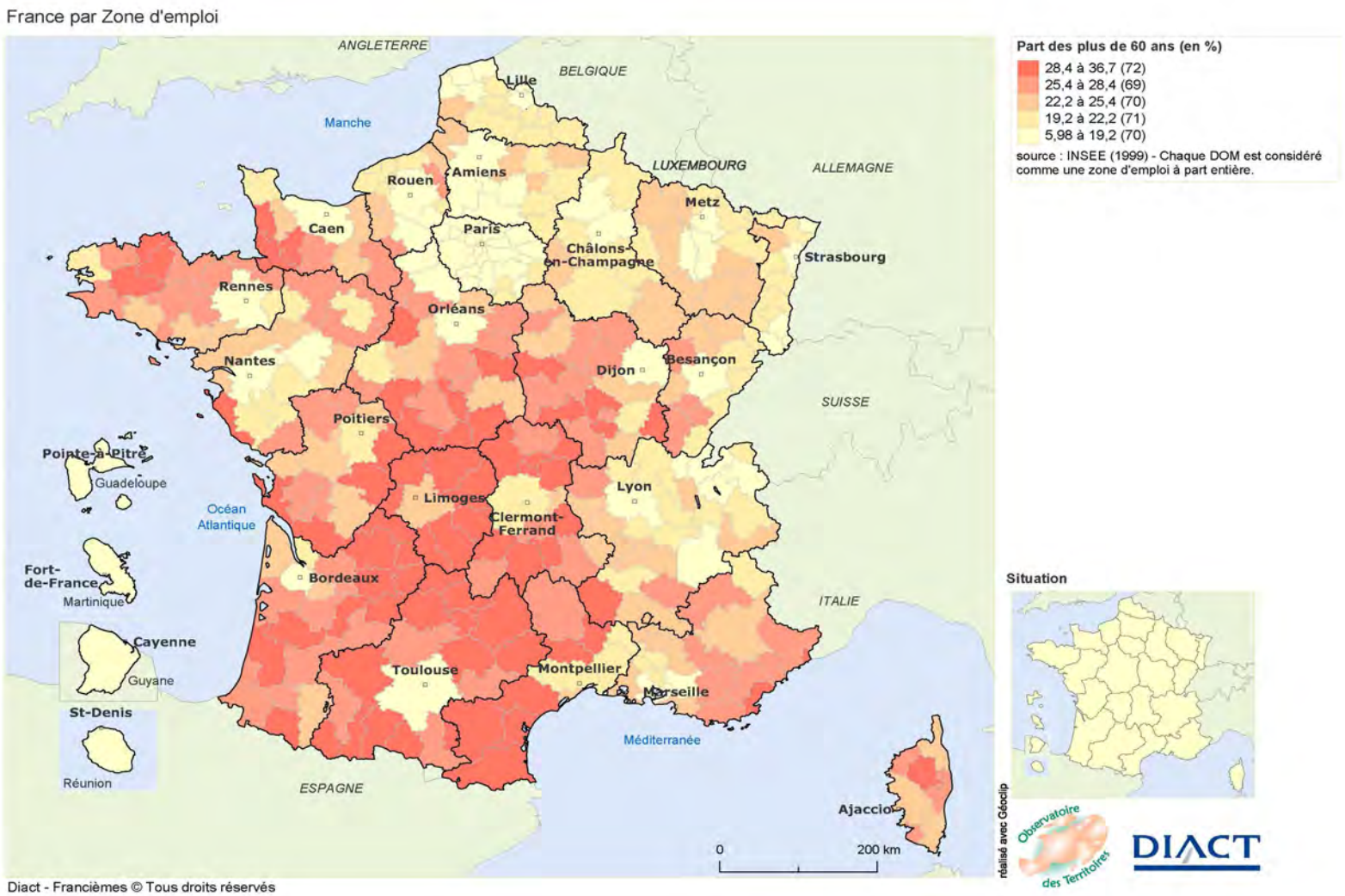

Un retournement de la géographie des flux migratoires

- dans les années 1954 – 1962 les populations convergeaient vers les régions les plus industrialisées

- aujourd'hui elles quittent ces régions pour des régions plus attractives en particulier la région Languedoc Roussillon alors que cette région est classée économiquement en 21ème position (avant dernière place juste avant la Corse)

Partie 2

De forts écarts de densité

Les régions de faible densité

Les régions dont la croissance démographique est la plus faible sont celles du Massif Central (Auvergne et Limousin) en raison d'un solde naturel négatif et du Nord Est (Picardie, Bourgogne, Nord-Pas-de-Calais, Lorraine et Champagne Ardenne)

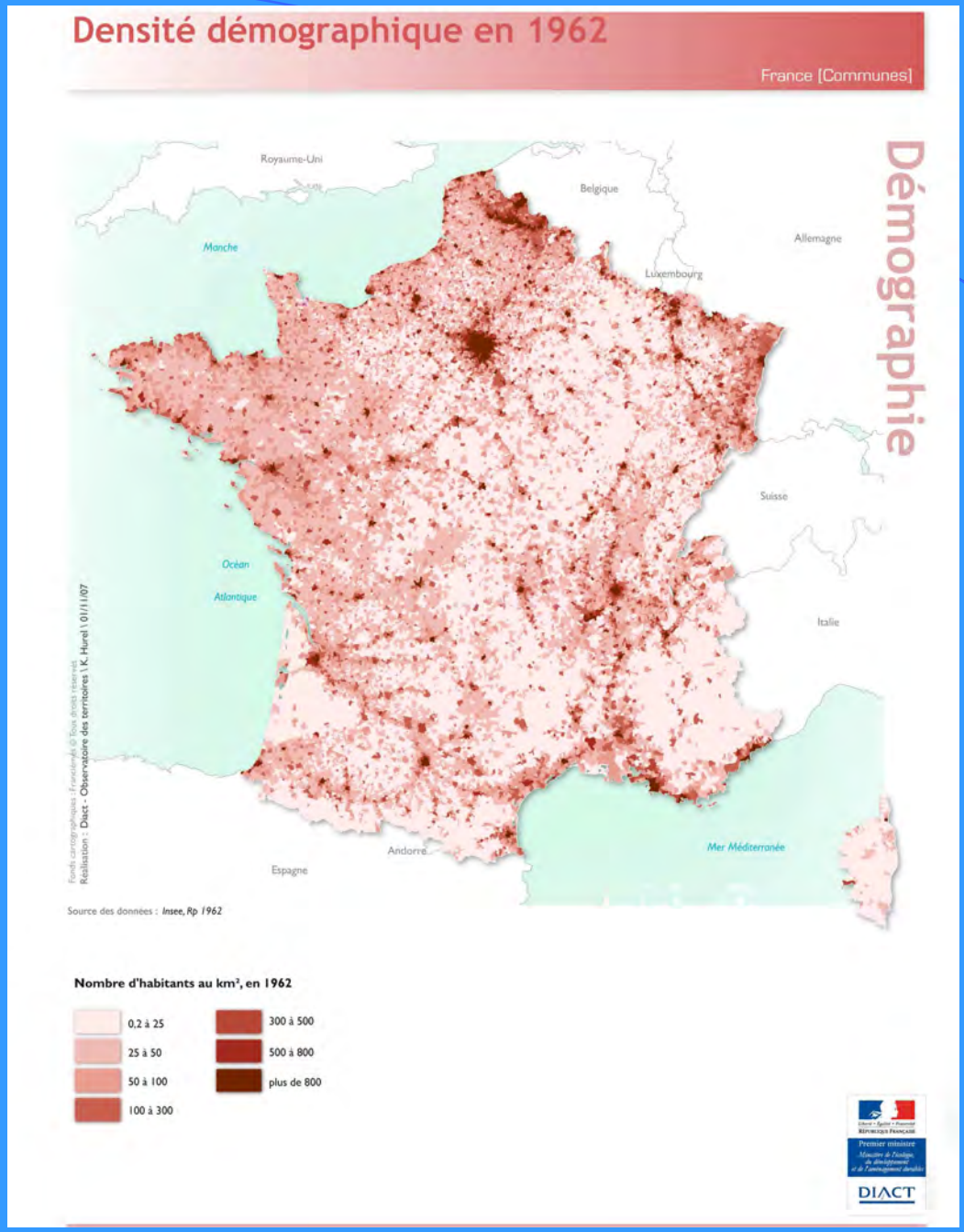

Densité démographique en 1962

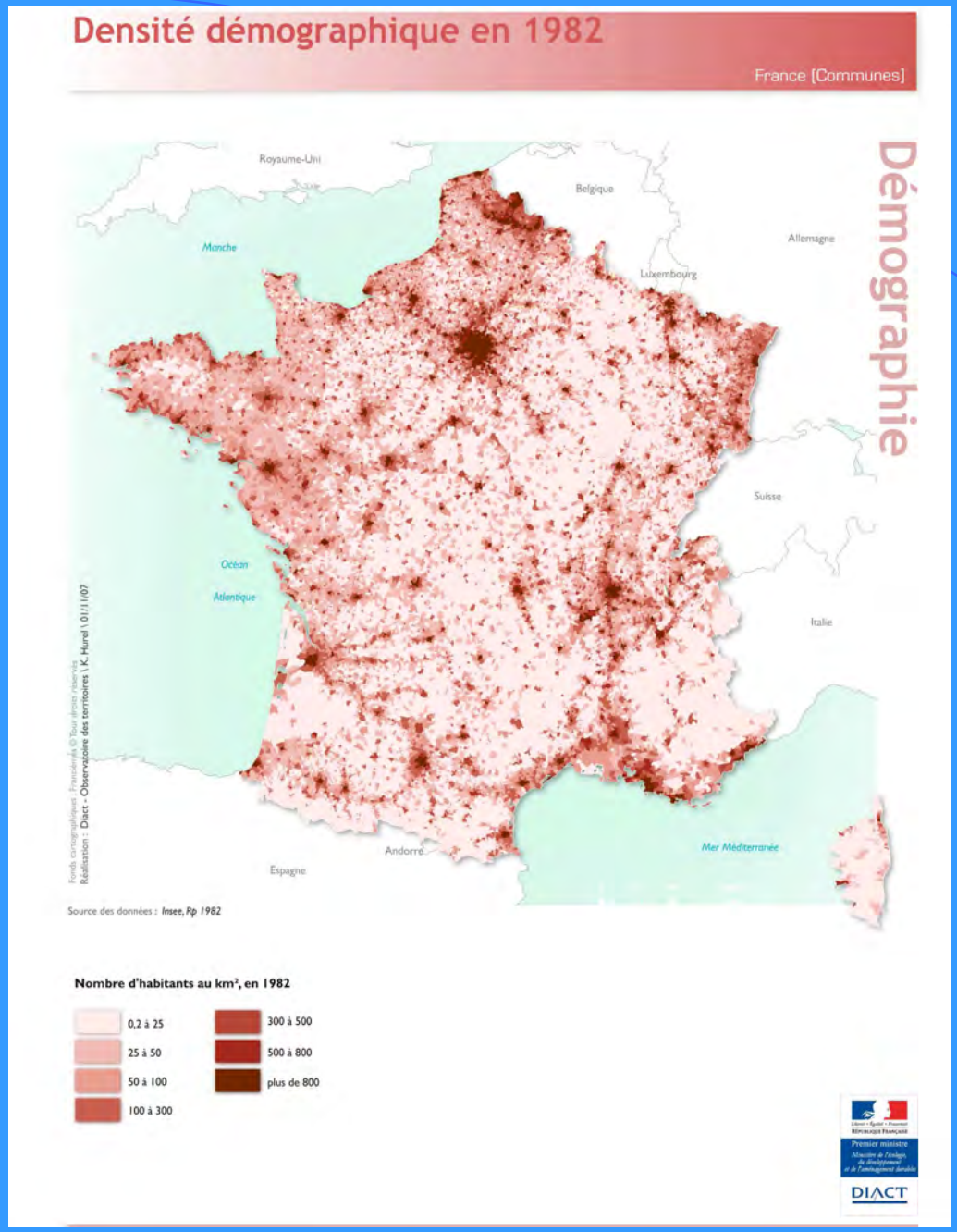

Densité démographique en 1982

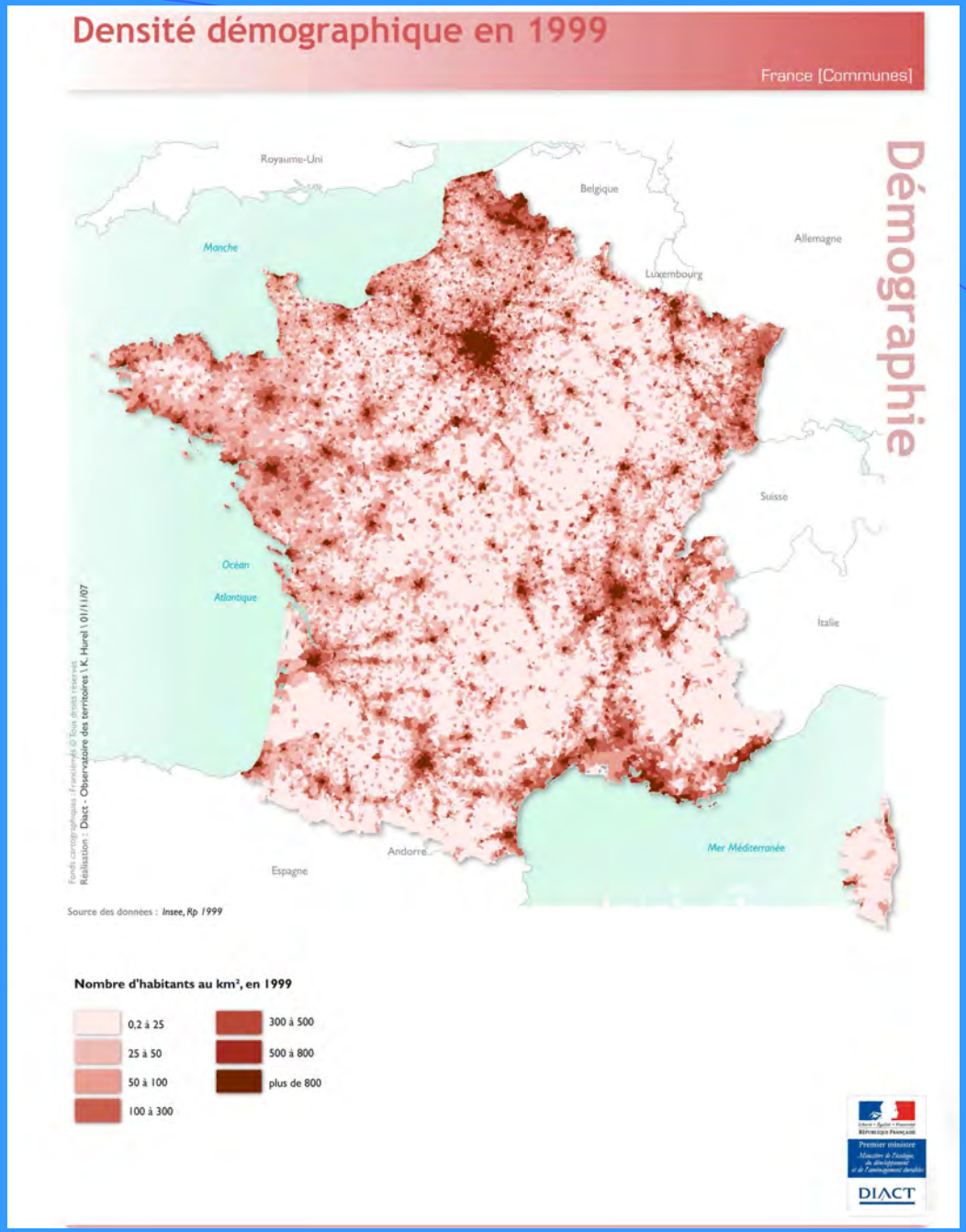

Densité démographique en 1999

Partie 3

Une France rurbaine

La rurbanisation en marche

- 12% de la population métropolitaine vivent dans les 20 communes les plus peuplées, représentant 0,24% de la superficie de l'hexagone

- Les communes urbaines minoritaires en nombre (16%) sont dominantes par leur poids démographique puisqu'y résident 75 % de la population française

- La région Ile de France est la plus peuplée, 19% de la population métropolitaine

Evolution de la population

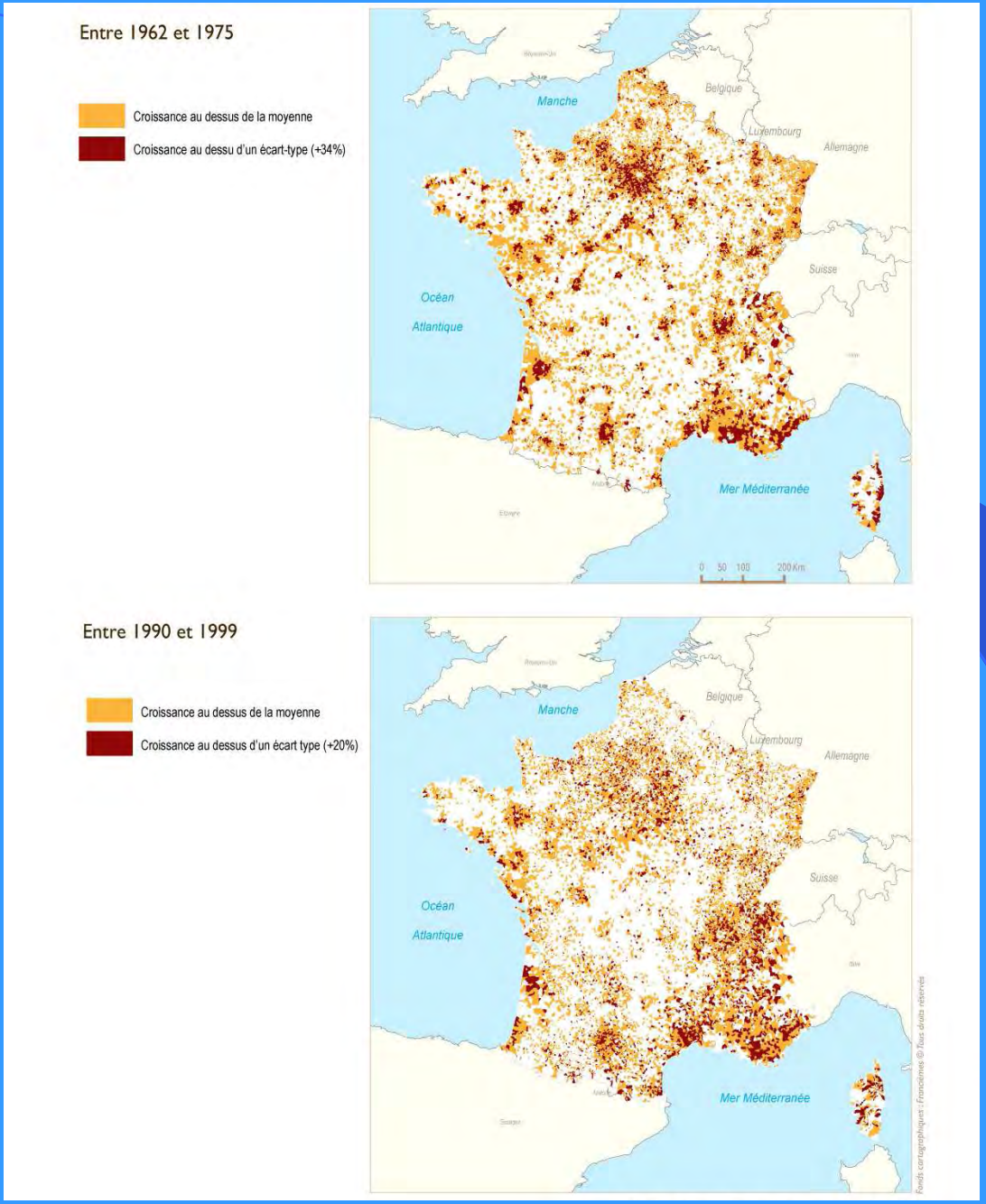

L’extension de la périurbanisation

A partir des années 1980, s’est enclenché un nouveau processus de migration interne au-delà des agglomérations

- avec près de 13 millions d’habitants en 1999, les communes périurbaines enregistrent une forte croissance confirmée en 2006

- en 2005, les communes rurales situées entre 20 et 30 kilomètres au centre des pôles urbaines connaissent une hausse importante de leur solde migratoire

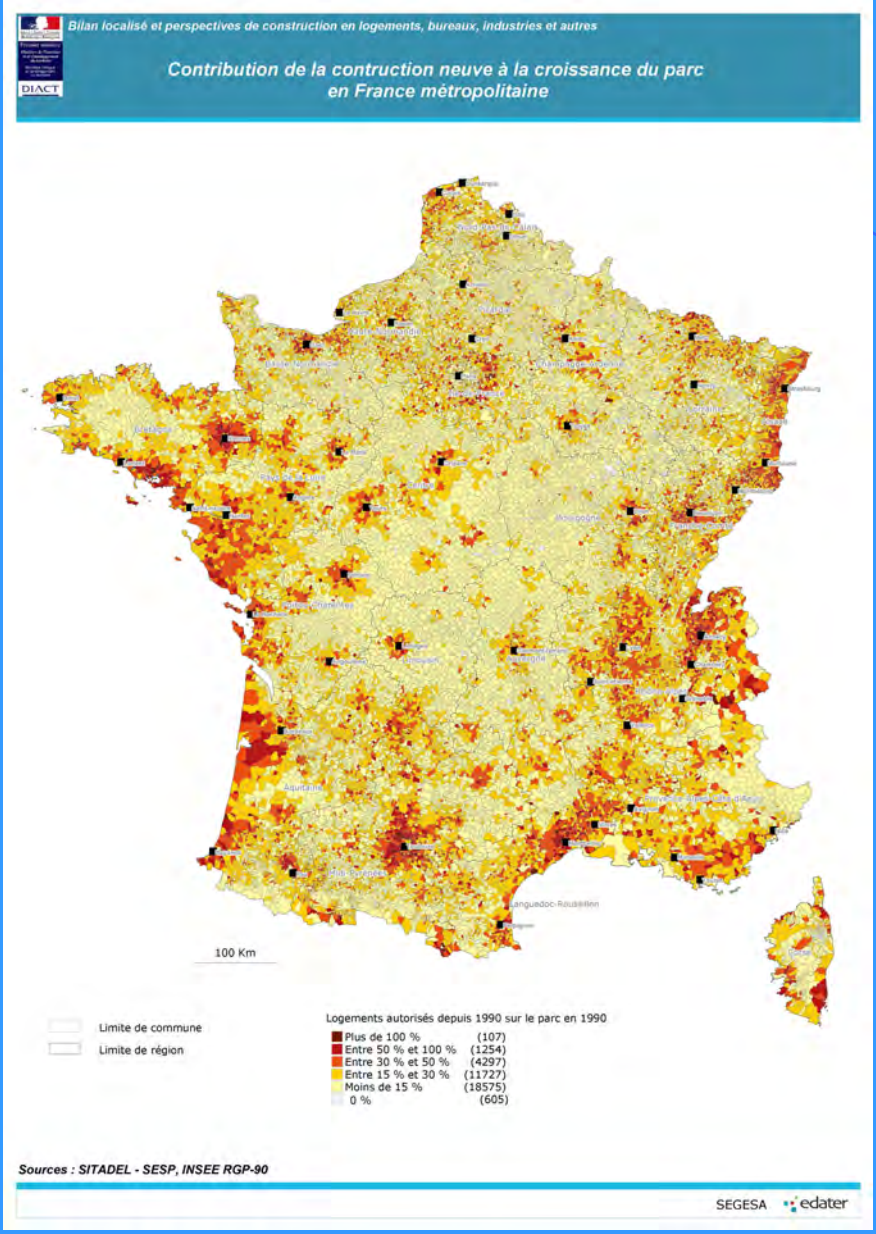

La périurbanisation s'est imposée avec force dans l'évolution du territoire français, au point de nécessiter l'adaptation de la définition INSEE traditionnelle de l'urbain et du rural

Carte n°5 : Dynamique des locaux non résidentiels (hors agriculture) entre 1990 et 2004 (niveau cantonal)

Source : SITADEL -SESP, INSEE RGP - 1999

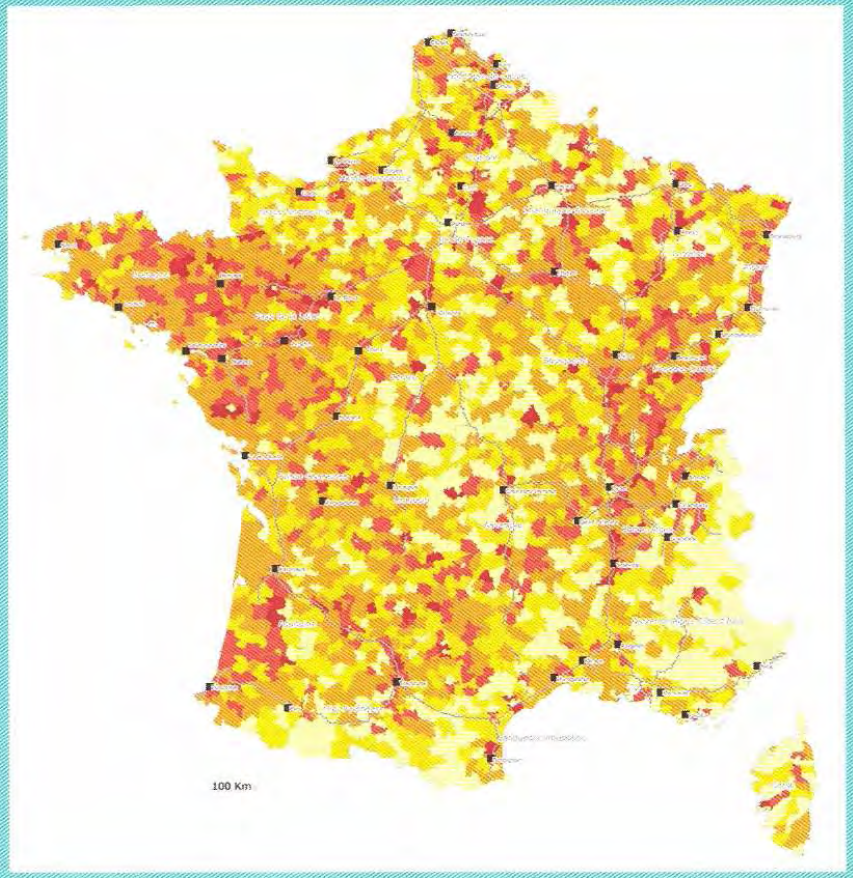

Limite de commune
Limite de région
Autoroutes
Routes nationales

Surfaces de locaux non agricoles (SHON autorisée depuis 1990) pour 1000 emplois non agricoles 99 :

- Plus de 40 000 m² (108)
- Entre 25 000 m² et 40 000 m² (397)
- Entre 15 000 m² et 25 000 m² (1003)
- Entre 10 000 m² et 15 000 m² (754)
- Moins de 10 000 m² (702)

SHON autorisée pour les locaux non résidentiels à destination de bureau, de commerce et d'industrie

L’essor des régions du Sud et de L’Ouest

- Entre 1999 et 2006, augmentation de la population dans ces régions sauf en Champagne Ardenne où l’on constate une diminution de 0,05%

- Une croissance plus forte sur les façades littorales du sud et de l’ouest (supérieure à 1% par an depuis 99 en Languedoc Roussillon et Midi Pyrénées en raison d’un solde migratoire positif)

- Un taux de croissance de population très élevé en Guyane et Réunion en raison d’une forte fécondité

Croissance sur le littoral

- Les zones méditerranéennes et certaines zones atlantiques enregistrent, après le départ des jeunes étudiants, un afflux à la fois de jeunes actifs et de jeunes retraités

- La plupart des communes littorales dans la population métropolitaine oscille autour de 10 %

- Entre 1954 et 1999, la densité des communes côtières a augmenté de 250 habitants par km^2 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de 190 habitants supplémentaires par km^2 en région Haute-Normandie et de 100 habitants supplémentaires par km^2 en région Nord-Pas-de-Calais

- Le sublittoral, représenté par près de 4 800 communes situées à moins de 30 kilomètres du littoral, représentent 15% du territoire métropolitain. Entre 1968 et 1999, la croissance démographique de ces communes est deux fois plus rapide que la moyenne nationale, et elles polarisent ainsi 28 % de l'accroissement démographique total du pays.

Des dynamiques territoriales non résidentielles

On peut souligner :

- Une dynamique particulièrement forte dans l'Ouest (Bretagne et Vendée) ou les différents types de construction semblent se cumuler

- Le rôle des grands axes circulation le long desquels s'agrègent les nouvelles zones d'activité, quelques exemples :
  - L'A81 du Mans à Brest
  - L'A11 de Paris à Niort
  - L'A64 entre Biarritz et Tarbes,
  - L'A6 puis l'A31 dans le Val de Saône
  - L'A26 entre Troyes et Saint Quentin

- Une dynamique de construction diffuse dans la périphérie sud-ouest du Massif Central

- La diversité des situations dans les zones de montagne (concentration dans les basses vallées alpines) et sur les littoraux avec une saturation vraisemblable dans les secteurs les plus résidentiels

- La relative faiblesse des dynamiques de renouvellement des infrastructures productives dans des bassins traditionnellement industrialisés de certaines parties du Nord (Avesnois), de la Picardie, de la frange sud de la région Centre…

Partie 4

Un monde rural en transformation

- Le monde rural n’est plus le monde agricole
- Les nouvelles pratiques dont il fait l’objet ont élargi l’éventail de ses débouchés
- La logique de péri-urbanisation s’accentue
  - en 1999, 12,25 M. d’habitants vivent dans le péri-urbain
  - Entre 1962 et 1999, la population des zones considérées comme péri-urbaines s’est accrue de 70%
- La fonction résidentielle diffuse se renforce

  en 1999, 10,6 M. de personnes soit 18 % de la population métropolitaine résident dans un espace à dominante rurale

Une France rurale à trois visages

- **Les campagnes proches des villes**

  C'est le « périurbain » situé sur le pourtour des villes grandes ou moyennes, marqué par une occupation résidentielle importante ou pour partie caractérisé par un dynamisme démographique, un forte densité de population et une forte mobilité des populations

- **Les campagnes les plus fragiles**

  Elles cumulent une faible densité démographique, une spécialisation économique en déclin (agricole ou industrielle), une baisse démographique et des populations aux revenus modestes

- **Les nouvelles campagnes**

  Elles se caractérisent par des implantations résidentielles, touristiques et entrepreneuriales. Elles présentent le plus fort solde migratoire du territoire rural et disposent d'une dynamique de l'emploi très positive

Typologie des espaces ruraux en 1999

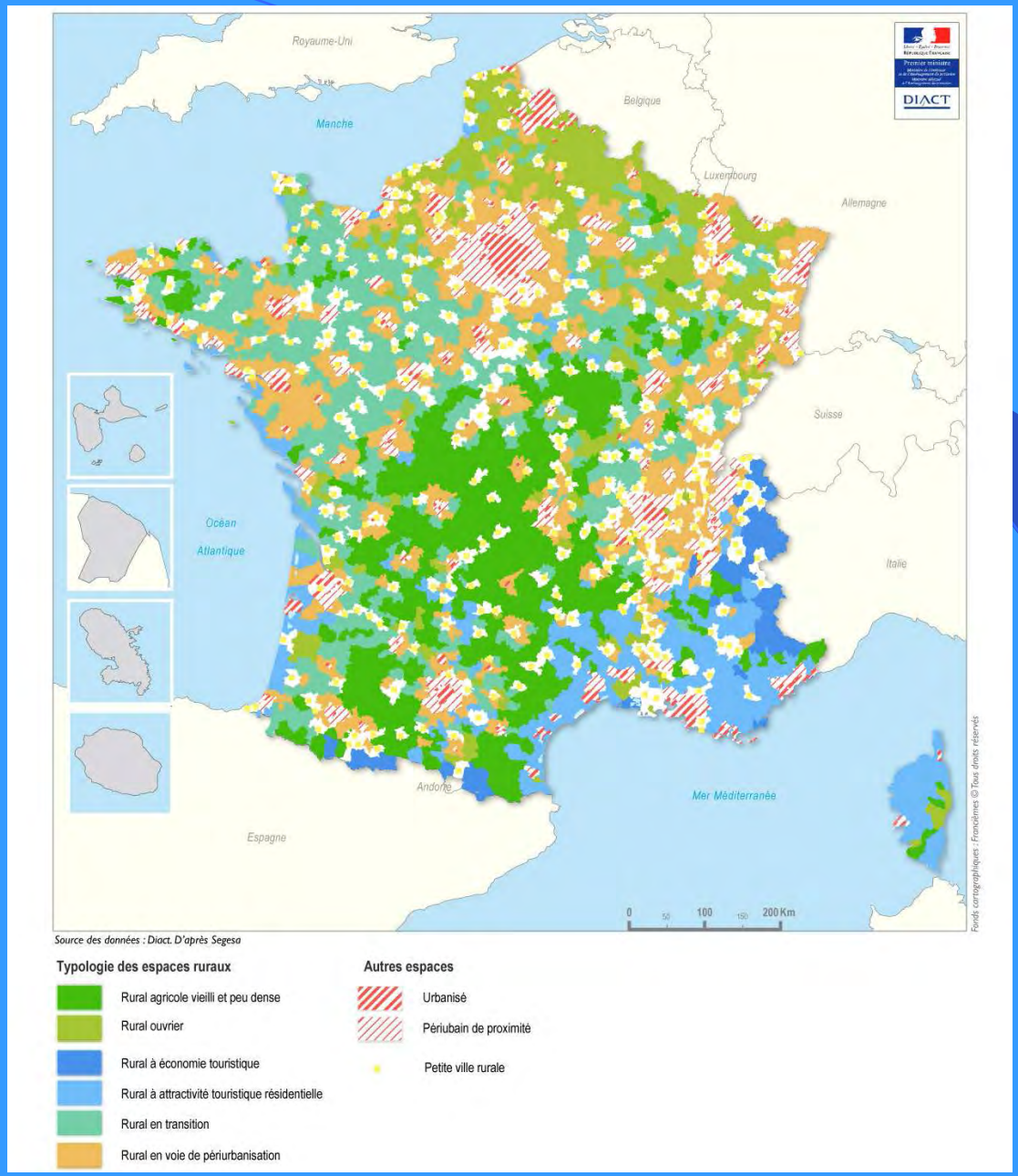

Partie 5

La persistance d’un engagement politique fort en faveur du monde

Zone de revitalisation rurale en vigueur entre 1994 et 1999

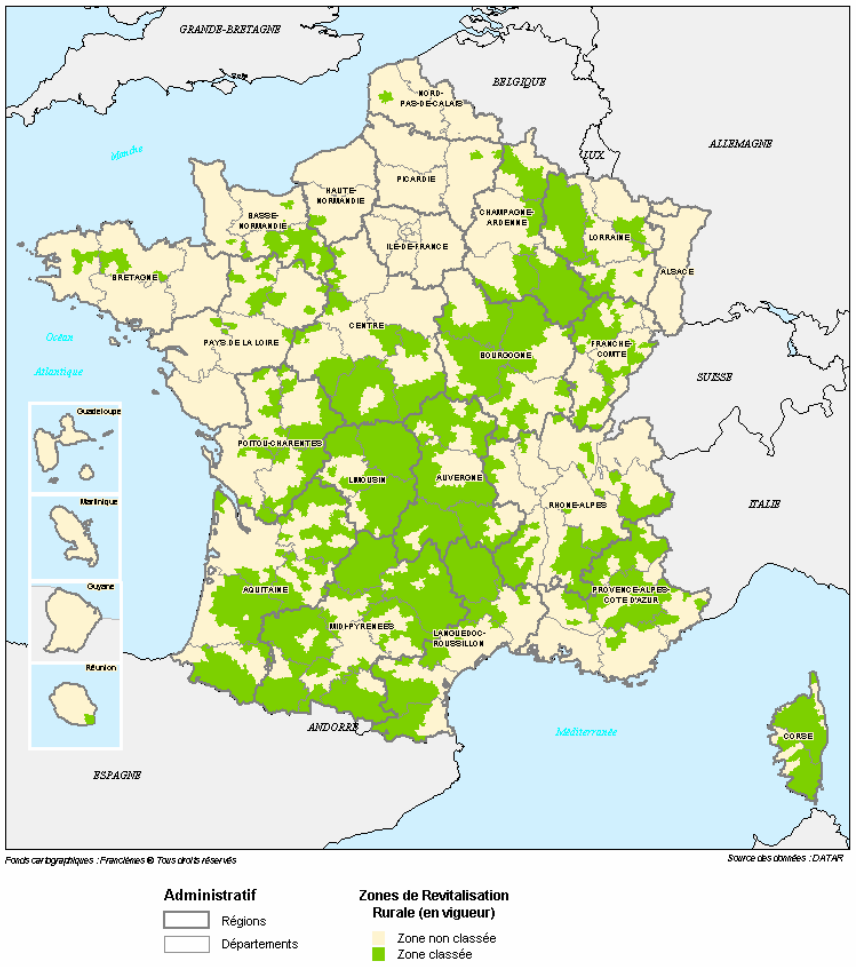

Zone de revitalisation rurale en vigueur en 2007

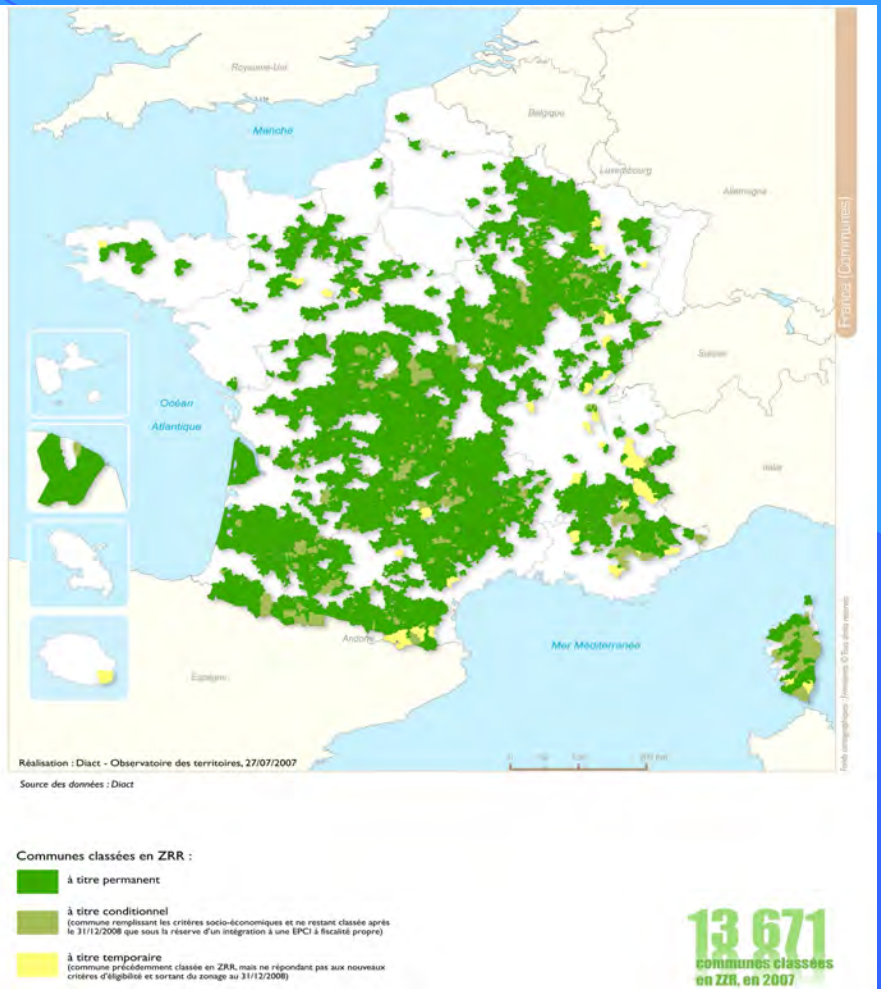

- Loi relative au développement des territoires ruraux (loi n° 2005-157 du 23 février 2005)
- Les pôles d ’excellence rurale
- Les zones de revitalisation rurale
- Les services publics en milieu rural
- La création de la conférence de la ruralité (décret n° 2005-1424 du 17 novembre 2005)